

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination d'un délégué cantonal aux fusions de communes

Le Département des institutions et du territoire (DIT) annonce l'engagement de Laurent Curchod en tant que délégué de l'Etat aux fusions de communes. Fin connaisseur des institutions vaudoises, le futur responsable de l'appui cantonal aux rapprochements des collectivités publiques locales débutera son activité le 1^{er} février prochain. Laurent Curchod assumera un rôle qu'il connaît très bien pour avoir occupé à l'Etat de Vaud déjà, de 2009 à 2015, le poste de chargé de mission pour les fusions communales. Son engagement s'inscrit dans la stratégie du Conseil d'Etat en matière de promotion et de suivi des fusions, un des axes prioritaires de son programme de législature 2017-2022.

Rattachée au DIT, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) vient de pourvoir le poste de délégué cantonal aux fusions de communes en le confiant à Laurent Curchod, qui assumera ses nouvelles fonctions dès février 2020. Agé de 55 ans et détenteur d'un master en droit, Laurent Curchod a débuté sa carrière au sein de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) en tant que secrétaire patronal et juriste. Les dix années passées à ce poste lui ont permis de développer une excellente vision de la politique économique cantonale. Il a intégré ensuite l'Association de la Région du Gros-de-Vaud en tant que secrétaire général, avant de rejoindre l'Etat en 2009 pour endosser la responsabilité de chargé de mission pour les fusions des communes, ainsi que celle, dès 2013, de délégué au logement.

Nouveau cadre juridique

Laurent Curchod a choisi de quitter l'administration cantonale à fin 2015 pour relever de nouveaux défis qui l'ont conduit, notamment, au poste de secrétaire municipal des communes de Chexbres et Rivaz et à piloter avec succès le projet de fusion des communes de Blonay et Saint-Légier-La Chiésaz, une fusion acceptée dans les urnes le 27 septembre dernier. A la suite de son départ, le poste laissé vacant à l'Etat n'a pas été repourvu. Dès 2016, le soutien du Canton aux projets de fusion a été assumé par les préfètes et préfets, ainsi que par l'ancien Service des communes et du logement.

Le Conseil d'Etat a cependant fixé comme objectif dans son programme de législature 2017-2022 d'inciter les communes vaudoises à fusionner afin d'en faire des entités fortes, à même d'accomplir les nombreuses missions qui leur sont confiées et d'offrir les

prestations que la population attend d'elles. Cette action s'est traduite par une modification de la loi sur la fusion des communes (LFusCom). Le nouveau cadre juridique, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019, stipule ainsi que les communes engagées dans un processus de rapprochement peuvent bénéficier de l'accompagnement du ou de la délégué-e de l'Etat aux fusions (art. 24 c). C'est dans ce contexte qu'a été ouvert le poste qu'occupera Laurent Curchod.

Accompagner et faciliter

Parmi plusieurs excellentes candidatures, le comité de sélection, présidé par le directeur général de la DGAIC, Me Jean-Luc Schwaar, a retenu celle de M. Curchod en raison de sa très fine connaissance du tissu institutionnel vaudois, de son expérience en matière de fusions communales, ainsi que de son entregent et de ses compétences de facilitateur auprès des communes. Laurent Curchod occupera un poste à plein temps et aura pour tâches de développer une stratégie de promotion des fusions, de créer des outils de communication et d'assurer un soutien et un accompagnement sur le terrain aux communes s'engageant dans un tel processus. Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat en charge (DIT) se réjouit de cette nomination et adresse à M. Curchod tous ses vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS

DIT, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat,

[021 316 45 14](tel:0213164514)

DIT, Jean-Luc Schwaar, directeur général, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes,

[021 316 45 63](tel:0213164563)

Laurent Curchod, délégué aux fusions communales désigné,

[079 629 30 73](tel:0796293073)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Photo_Laurent_Curchod.jpg](#)